

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Beaudry, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50. Chaque insertion suivante 0.12.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

QUEBEC.

SAMEDI, 7 NOVEMBRE 1868.

L'incident Brydges ne donne plus que quelques rares articles; le pont de la Chaudière, que le Canadien et le Progrès s'étaient plu à représenter comme menaçant de crouler par la négligence du Grand-Tronc et la perfidie du pouvoir, étant décidément fort solide, notre confrère M. Évanturel a découvert un nouveau grief contre le gouvernement fédéral. Il s'agit ici, tout comme au Palais de Justice de Montréal, d'une chambre, et le Canadien, plus hardi encore que les juges, voudrait expulser, non plus de simples prévois, mais un ministre.

L'hon. Secrétaire d'Etat occupe, comme l'on sait, un bureau dans l'édifice du Parlement Provincial, lorsqu'il est de passage à Québec. Il n'y a là à coup sûr rien de légitime, et c'est une commodité fort grande pour les habitants de Québec et du district qui ont des affaires à transiger avec le gouvernement fédéral et des intérêts à faire valoir auprès de lui. Mais avoir un ministre de plus sous les yeux, c'est une souffrance intolérable pour qu'il ne l'est plus et voudrait l'être.

Le Canadien proteste donc, avec cette véhémence qui lui est propre, contre la présence de M. Langevin sous le même toit que le Parlement Provincial. Il voit là un danger pour les députés, une humiliation pour le gouvernement provincial, un affront et un chagrin pour lui-même.

De cette chambre pourtant notre confrère a connu autrefois les aventures. Il y venait offrir son dévouement, revoir cet aspect des bureaux de ministres qui ne s'est point encore effacé de sa mémoire, essayer de tremper dans l'encre officielle sa plume maladroite et qui blesse ceux qu'elle défend. Il était plein de zèle alors, trop plein de zèle. Dans son désir d'élever sur le pavé celui qu'il insulte maintenant, il lui imolait tous ses collègues, exactement comme il fait aujourd'hui pour M. Chauveau. Il ne sait rien faire. Lorsqu'il sert quelque'un, c'est de façon à brouiller avec tout le monde; et quand il tire sur l'ennemi, personne n'est plus en danger que ceux qui l'entourent.

Dans le cas présent, il fit si bien qu'un jour il trouva fermée cette porte qu'il ouvrait si discrètement et si humblement; et c'est depuis lors, assurément, qu'il a découvert que tout allait mal dans l'Etat. Si, par impossible, cette porte s'ouvrait encore un peu pour lui, à l'instant le beau temps reviendrait et le soleil projetant ses rayons jusqu'aux fenêtres du Canadien, éclairerait M. Évanturel à genoux chantant les louanges de la Puissance.

La troisième séance de la Législature d'Ontario a vu s'ouvrir le feu entre la gauche et la droite.

M. McKellar a critiqué la politique du gouvernement au sujet des mines.

M. Fraser a parlé dans le même sens.

M. McMurrich s'est plaint du retard que l'on mettait à terminer l'arbitrage entre le Haut et le Bas-Canada.

Le Procureur-Général a refusé de répondre à aucune question à ce sujet, tant que les comptes publics n'auront pas été soumis à la Chambre.

Cinq ou six députés ont parlé en faveur du gouvernement, tout en signalant des lacunes dans le discours du Trône.

M. Boyd a parlé très énergiquement contre la loi relative aux mines.

La chambre s'est ajournée à six heures.

Le soir, le Procureur-Général a donné un dîner en l'honneur de MM. Chauveau et Dunkin.

REVUE EUROPÉENNE.

FRANCE.

Ce qui préoccupe principalement la cour de France, depuis le retour de la famille impériale à Saint-Cloud, c'est l'avenir de l'Espagne. On affirme que M. Rouher et M. de Moustier sont parvenus d'accord avec Napoléon III sur la valeur de Don Carlos. On ajoute que l'Empereur et l'Impératrice préparent une réception et un accueil des plus favorables au duc et à la duchesse de Madrid.

Voici de nouveaux détails sur les cartes dressées par ordre de Napoléon III au ministère de la guerre. Il paraît que le travail impérial se compose de quatre cartes et non de trois, partagées chacune en deux teintes, l'une applicable à l'Allemagne, l'autre applicable à la France.

La première carte représente l'Europe après le traité de Vienne, l'Autriche, la Prusse, les Etats de la Confédération germanique, le duché de Luxembourg, et par attraction à ce dernier, la Hollande, la Belgique, sont colorées en rouge. C'est le plus haut degré de la puissance allemande. La France n'apparaît que comme une petite tache sur la carte d'Europe, et la teinte rouge menace de couvrir et d'effacer cette tache.

La seconde carte porte la date de 1832. La troisième remonte à la bataille de Sadova. Enfin, la quatrième date d'un an plus tard.

Les cercles politiques ne dissimulent pas certaines appréhensions à cause de ces cartes et des modifications qu'elles comportent, d'autant plus que, d'après ces cartes significatives, la politique de Napoléon III lui commande de faire rentrer la Prusse dans les limites qu'elle s'est tracées, en respectant la barrière qu'on appelle le Mein. On craint également que le travail impérial ne soit pas approuvé à Berlin, et n'y porte les motifs d'un sérieux mécontentement.

L'arrivée de l'ex-roi d'Espagne à Paris a été signalée ni par des ovations quelconques, ni par aucune réception officielle. Le but principal du voyage de Dona Isabelle est de se concerter avec les principaux hommes d'Etat en France, pour préparer une nouvelle et dernière tentative. Le bruit le plus accrédité est que de semblables tentatives ne peuvent plus aboutir, il est trop tard!

L'article 5 du traité de Prague continue à faire l'objet des préoccupations politiques. Napoléon III serait décidé à sortir de cet état d'incertitude et à demander, par voie diplomatique ou plus directement peut-être, l'exécution de ce traité. Si le gouvernement français ne dit rien et écrit encore moins, sur ce sujet, depuis quelque temps, au gouvernement prussien, de

manière à éviter tout froissement, cette nation de rapports diplomatiques n'a cependant rien de rassurant.

Les cercles politiques de Paris considèrent la chute du ministère tory comme certaine; l'arrivée de M. Gladstone au pouvoir en serait la conséquence. Cette combinaison serait de nature à satisfaire entièrement les vœux et les espérances du gouvernement français; elle aurait, dit-on, fait l'objet d'un entretien assez animé entre M. de Moustier et lord Lyons, ambassadeur britannique à Paris.

Le comte et la comtesse de Girgenti sont de retour à Paris. Ce n'est plus à Fontainebleau qu'on les reçoit; c'est dans un hôtel voisin du Louvre que leurs Altesses sont descendues. Les sympathies des Parisiens sont acquises au jeune et glorieux vaincu du pont d'Alcolea.

Quant à Don Carlos, que sa jeune femme a rejoint, il habite non pas à l'hôtel du Louvre, mais rue Chauveau-Lagarde, près de la Madeleine. Tous les représentants du parti modéré, progressistes, unionistes, démocrates et légitimistes, semblent s'être donné rendez-vous chez le prétendant, qui les reçoit tous avec la même affabilité. Don Carlos ne cesse de répéter à ceux qui le visitent: "Il n'y a pas de partisans chez moi, il n'y a que des Espagnols, des compatriotes." Il paraît que le prince a rejoint à son conseil quelques uns des personnages les plus marquants, qui, d'Espagne, ont jugé à propos de le venir visiter à Paris.

ESPAGNE.

M. Olozaga est, sans contredit, l'homme le plus éminent de notre pays, et il est appelé à être le comte de Cavour de l'Espagne. Il a refusé de faire partie du gouvernement provisoire, non par manque d'ambition, mais bien parce qu'il croit préférable de monter au pouvoir lorsqu'il ne sera plus nécessaire de recourir à des mesures révolutionnaires, en un mot, lorsqu'il faudra consolider les conquêtes de la révolution.

En attendant, il remplira le poste d'ambassadeur à Paris, lorsque le gouvernement français aura reconnu le nouvel ordre de choses en Espagne, et il sera ensuite appelé à présider les Cortes constituantes.

Le gouvernement provisoire de Madrid fatigue l'opinion publique par des professions de foi répétées, qui, en définitive, n'avaient point de solution définitive en Espagne. On craint de sérieuses difficultés pour les élections des Cortes. Les provinces basques et la Navarre refusent d'abandonner des droits qu'elles ont acquis de temps immémorial.

Quant à la question des candidats à la couronne, le gouvernement provisoire se renferme à ce sujet dans la plus grande réserve. Je compte à croire que le duc de Montpensier a perdu de toutes les chances, bien qu'on lui ait permis de rentrer en Espagne comme simple citoyen, sans titre, dignité, ni privilèges. Le gouvernement provisoire veut, avant tout, vivre en bonne intelligence avec la France et ne pas provoquer de conflit en appelant au trône un fils de Louis Philippe. D'un autre côté le pays s'est déclaré formellement hostile à toute la race des Bourbons.

Le gouvernement français, néanmoins, patronne ouvertement Don Carlos, qui, de sa résidence de Paris, cherche à organiser en Espagne une agitation en sa faveur. Tout le monde sait de quels moyens dispose l'Empereur. De son côté, la révolution compte de puissants moyens de résistance, et si les Tuileries interviennent par-dessous main dans les affaires intérieures de la Péninsule, les révolutionnaires espagnols, à leur tour, croient de bonne guerre de susciter des difficultés à l'Empereur Napoléon. En tous cas, il est certain que ce n'est pas à titre de représentant du droit divin que le prétendant pourra être choisi par la nation espagnole.

Plusieurs évêques se sont refusés à lancer l'anathème contre la révolution. Tous les partisans d'Espagne ont même reconnu le gouvernement provisoire, et ont adressé des félicitations aux vainqueurs.

M. Emile de Girardin part bien décidé

ment pour Madrid, afin de donner des idées au gouvernement provisoire. Comme il va secouer tous ces généraux qui n'ont fait preuve jusqu'ici que de patriotisme et de bon sens! Pourvu qu'il ne les rende pas fous!

Ce voyage est, depuis samedi soir que le bruit en est répandu dans Paris, l'objet des conversations et des commentaires de tous nos cercles politiques et financiers. C'est lui faire beaucoup d'honneur. Il n'en résultera pas autre chose qu'une série de lettres, écrites sur place et adressées à son journal par le rédacteur en chef de la Liberté. Par exemple, elles paraîtront bien être très curieuses. Vous verrez que le tirage de la Liberté s'en ressentira. M. Emile de Girardin n'a pas d'autre politique.

ANGLETERRE.

A ce banquet de Liverpool, qui est appelé à marquer dans les annales politiques de l'Angleterre, M. Gladstone et lord Stanley se sont trouvés en présence, et le résultat de leur rencontre pourrait bien être celui que nous avons en la ténacité de prédire: le maintien de Sa Seigneurie au Foreign Office dans la liste du prochain cabinet libéral. L'un et l'autre se renferment sur le même terrain, celui d'une politique pacifique, qui devra faire contraste, pendant la dernière moitié du dix-neuvième siècle, aux tendances belliqueuses qui n'ont cessé d'agiter l'Europe et le monde depuis les grandes conquêtes du premier Empire.

L'ambassadeur américain s'est tiré en adroit diplomate d'une situation que chacun des deux côtés de l'Atlantique, considérait comme extrêmement critique. Au banquet de Liverpool, il s'est érigé enenseur de la conduite tenue par l'Angleterre en général, et par un des convives en particulier, pendant la grande guerre intestine qui a désolé l'Amérique. C'est parce qu'il a regardé ce banquet comme le *non culpa* du commerce anglais, que la présence de M. Laird y était indispensable. Sans lui, le festin eût été aussi incomplet que celui de Don Juan sans la statue du Commandeur ou le souper de Macbeth sans l'ombre de Banquo.

M. Reverdy Johnson a donc su profiter de l'occasion pour lancer quelques traits ironiques qui lui ont valu un *Talleyrand*. (Comprenez-vous de ceci?) "Il n'est pas étonnant que vous manifestiez envers mon pays des sentiments d'amitié et de confiance, maintenant que l'unité de mon gouvernement est établie au delà de tout doute et de toute équivoque." Ce qui pourrait également se rendre ainsi: "Je connais la valeur de vos compliments et de vos félicitations, et je les prends pour ce qu'elles valent, c'est à dire à quelque chose au-dessous du pair; vous rendez à un résultat, heureux l'hommage que, dans le doute de la réussite, vous vous refusiez à accorder à une bonne cause, et j'accepte de ces salutations du succès le seul tribut que leur nature éphémère soit à même de payer."

AUTRICHE.

Le gouvernement italien a exprimé au cabinet autrichien le désir de le voir intervenir pour obtenir des ex-souverains de Toscane et de Modène l'abandon de leurs titres respectifs. Le cabinet de Vienne a répondu que cette question ne pouvait faire l'objet d'une négociation diplomatique, ces titres devant être regardés comme privés et n'impliquant en eux-mêmes aucune dette ou prétention sur les provinces qu'ils désignent.

On ne sait si le gouvernement italien sera satisfait d'une semblable réponse, et on ne sait pas surtout si ces insinuations ne sont pas un commencement de difficultés habilement amenées par la Russie pour occuper l'Autriche du côté de l'Italie.

François-Joseph, tout en laissant à son gouvernement le soin de tenir la main à l'exécution des lois interprofessionnelles, ne veut pas rompre personnellement avec le Saint-Père. Il vient d'adresser à Pie IX un missel romain d'une beauté et d'une richesse exceptionnelles. Imprimeur sur velin, ce livre a coûté plus de trois ans de travail aux meilleurs ouvriers de Vienne. La reliure en est un véritable chef-d'œuvre; elle est rehaussée d'or enlascé de pierres précieuses.

L'empereur—les circonstances se modifiant, et Rome consentant à l'acceptation des lois religieuses nouvelles de l'Autriche, qui, après tout se rapprochent singulièrement du concordat français,—l'empereur, nous nous, paraît vouloir être, dans un avenir indéterminé, le trait d'union entre le Saint-Siège apaisé et son empire, devenu, malgré son clergé, libéral et constitutionnel.

Les difficultés ne font que se multiplier en Autriche, et M. de Beust, impuissant à gouverner, n'aura plus bientôt qu'un parti à prendre, celui de la retraite. La Hongrie vient de donner, au sein de son Parlement, le spectacle affligeant d'un désaveu des nouvelles lois interprofessionnelles, votées avec tant d'enthousiasme par le Reichsrath autrichien. Le discours prononcé par M. Deak, à la Chambre de Pesth, en faveur du maintien provisoire de la juridiction spirituelle en matière de mariage, et le vote de la majorité qui a adhéré à cette motion, sont un élément donné aux aspirations libérales de cette nation.

Nouvelles Diverses.

Tout ce qui a été dit au sujet du prétendu duel de Rochefort avec Marfori est de pure invention.

L'homme le plus âgé d'Angleterre est mort le 12 de ce mois à Cheltenham. Il s'appelait Richard Purser et il avait cent douze ans.

Il laisse un fils âgé de soixante-trois ans.

On annonce l'inauguration prochaine d'une nouvelle ligne de navigation à vapeur entre Naples, Messine, Palerme, New-York et vice versa. C'est un négociant sicilien, M. Tagliavia, qui a pris l'initiative de cette entreprise.

La traversée s'effectuerait en 22 jours, ce qui permettrait de donner un immense développement au commerce des oranges et des citrons frais, est intéressant produit de la Sicile.

M. Emile de Girardin n'est pas encore parti pour l'Espagne, et il est même très douteux (c'est lui qui le déclare) qu'il y aille jamais. Il ne pouvait s'y rendre qu'à des conditions assez inacceptables, qu'il se donne beaucoup de peine à expliquer, sans réussir à être clair; or, ces conditions ne se sont pas réalisées, et M. Emile de Girardin attend d'autres lettres qui doivent lui être utiles. On lui avait reproché d'avoir une demi-douzaine de gouvernements tout organisés dans ses cartons; il déclare qu'il tient en réserve *son idée*. Si personne ne le connaît, comment peut-on dire quelle elle est, et s'il en a de rechange?

Je ne vois à féliciter dans tout cela que les Espagnols, qui vont échapper à la fièvre des alliances, que M. Emile de Girardin ne pouvait manquer de leur apporter.

Le ministère du commerce vient de publier un rapport sur les accidents, naufrages et collisions qui sont arrivés en mer durant l'année dernière sur les côtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Le nombre de ces désastres s'est élevé à 2,000, ce qui est une augmentation de 230 sur celui de l'année précédente. Cet excédent est dû en grande partie aux violentes tempêtes qui se sont déchaînées avec plus de force que d'habitude en janvier, mars, avril, octobre, novembre et décembre. Le plus grand orage de l'année est celui qui a eu lieu le 1er décembre et qui a duré pendant deux jours, engloutissant 319 navires et 326 vaisseaux.

Il s'est perdu, en 1867, 2,513 vaisseaux, représentant un tonnage de 464,900 tonnes. Sur ce nombre, 2,113 vaisseaux étaient anglais, 333 étrangers; quant aux 62 autres, on n'a jamais su et on ne saura jamais à quel pays ils appartenaient, aucun des hommes n'ayant échappé à naufrage.

Sur le nombre total des désastres, 414 ont été amenés par des collisions et 1,576 par des naufrages.

On compte 65 vaisseaux perdus par suite de défauts de construction; 45 par suite de l'inexpérience des pilotes; 106 par la négligence des hommes ou des officiers.

Les sinistres les plus nombreux ont eu lieu

sur les côtes orientales de l'Angleterre; on y en a compté 1,101; sur la côte occidentale 411; sur la côte méridionale, 259, et sur les côtes d'Irlande, 214.

Le nombre des victimes est très considérable. Il s'élève au chiffre énorme de 1,333, le plus élevé dont il soit fait mention dans les annales des sinistres maritimes, si l'on excepte l'année 1859, dans laquelle il atteignit 1,667. Sur ce nombre 637 ont sombré en même temps que les vaisseaux; 160 ont péri dans des collisions; 445 ont été jetés sur des récifs, où ils ont trouvé la mort, et 300 ont perdu la vie dans des bateaux de pêcheurs.

Les meetings d'électeurs s'organisent en Angleterre avec une grande rapidité. Il s'y passe parfois des scènes amusantes.

En voici une, prise sur le vif, qui vient d'avoir lieu dans un des collèges électoraux de Londres.

Sur l'estrade trône un candidat conservateur obèse, à la figure rubiconde, dont le visage grêle domine à peine le bromhaha de la salle.

—Oui, messieurs, s'écrie-t-il, notre pays est le premier pays du monde; notre gouvernement est le plus équitable de tous les gouvernements. Aucun peuple, sur la face de la terre, ne jouit d'autant de privilèges que le peuple anglais. Nous possédons la liberté de la presse pleine et entière. Pourriez-vous demander de nouvelles libertés? Désiriez-vous quelque chose de plus, ô mes compatriotes?

—Oui, s'écrie un radical d'une voix de stentor, je désirerais une bonne lampe de la flasque venue que je vois sortir de la poche de votre habit!

A cette boutade inattendue, la salle entière éclata en braves. L'orateur voulut continuer, en dépit du vacarme, mais ce fut en vain; la foule, de plus en plus gaie, s'écriait:

—La flasque! nous voulons la flasque!

La séance a été forcément suspendue au milieu des sifflets et des éclats de rire.

Pauvre candidat! il pourrait bien, aux prochaines élections, être dépassé par son rival d'un longueur de... flasque.

On vient de faire une découverte extraordinaire à Bristol. En opérant des excavations pour la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer, on a trouvé un réseau complet de passages souterrains, situés au-dessus de la paroisse de Kildcliffe.

Lundi dernier, plusieurs personnes se sont engagées dans ces passages, avec des lanternes et une corde dont une extrémité a été fixée à l'entrée.

Après avoir traversé un couloir de vingt mètres de largeur, excessivement bas, les explorateurs arrivèrent devant trois ouvertures très étroites, conduisant dans des directions différentes. Ils choisirent celle du milieu et rampèrent sur les mains et les genoux durant une dizaine de mètres; ce passage avait été creusé dans un rocher.

Ils débouchèrent enfin dans une vaste et sombre caverne, d'où partaient un certain nombre de corridors identiques aux premiers. Ils prirent au hasard, rampèrent pendant quelques minutes et se trouvèrent bientôt dans ce qu'ils crurent être la salle principale.

Elle formait un cercle parfait. Le plafond était supporté par huit colonnes situées le long de la muraille, et par une autre colonne plus massive au centre.

La caverne pouvait avoir cinquante pieds de diamètre et huit pieds de hauteur. Les espaces entre les piliers avaient six mètres. C'étaient là les seuls vestiges de maçonnerie que les visiteurs eussent jusqu'alors découverts.

En sortant de cette salle, ils s'engagèrent dans un vaste passage voûté, supporté par de fortes colonnes. Ce devait être évidemment l'entrée principale de la caverne.

Les autres branches qui partaient de la grande salle étaient également voûtées et ornées de colonnes; les explorateurs en parcoururent cinq ou six. Dans quelques endroits, ils furent arrêtés par d'énormes blocs de rochers effondrés. L'un de ces passages les conduisit dans la direction du Floating Harbour.

On croit que cette caverne a dû servir d'en

Femillette de L'ÉVÉNEMENT

LA FILLE DU CONDAMNÉ

PAR EUGÈNE DELIGNY.

—De quoi s'agit-il? —Il s'agit d'enlever un article assez lourd, un article de deux cent cinquante kilos, hélas! pas moins, peut-être un peu plus. Nous serons trois pour déménager; moi, un de mes cousins, rablé comme on l'est dans ma famille, et toi, qui n'es pas très fort, mais qui as du nerf, du courage, de l'adresse, du sang-froid. Tu ne porteras rien, tu éviteras le frottement, le bruit, et puis tu représenteras l'arrière-garde, tu veilleras sur le convoi en marche.

après avoir dit qu'il m'achèterait un remplaçant, si je tombais au sort, m'a forcé de m'engager à vingt ans, sous le prétexte que je lui avais pris cent francs dans sa bourse. C'est cette drogue-là qui a causé tous mes malheurs; la compagnie de discipline d'abord, et Toulon ensuite. C'est ce crasseux de Waldenstein qui m'a mis en lutte avec la société, pour cent francs, pour cent malheureux francs! Un Cressus comme lui aurait dû mépriser une si petite somme! Mais non, il a gueulé, il m'a traité d'ingrat, de misérable, des grands mots vides de sens, quoi!

—Mais la caisse! la caisse! où se trouve-t-elle? comment la pinçons-nous? demanda Folaveine d'un ton impatient.

fixé au mur par des pattes, dont mon petit cousin, notre associé et le valet du château, a déjà enlevé toutes les vis. Nous n'avons qu'à tirer l'objet pour qu'il vienne à nous, et il y viendra. Nous le descendrons par la fenêtre, au moyen d'une corde neuve. Toi tu isoleras la muraille, en te servant d'une corde supplémentaire. Une fois à terre, nous le promènerons pendant un petit bout de chemin dans le parc, ensuite nous lui faisons traverser le potager, et nous voilà dehors, en pleine campagne, au milieu d'un bouquet de bois, où nous trouvons le roi des recueils, le père Lantimèche et sa carriole. Nous ouvrons la caisse, en pratiquant des trous avec une moche anglaise autour de la serrure, de manière à la couper complètement. Puis le père Lantimèche estime la valeur de billets de banque, et nous emmenons toi, moi, les cueilleurs, les fourchettes, etc., dans sa guimbarde jusqu'à Colombes. Quant à mon petit cousin, il rentre au château, se couche comme un innocent, et jure, le lendemain, qu'il n'a entendu aucun bruit, quoique sa chambre soit située au-dessus de celle de la caisse.

Le château doit être bien gardé, dit Folaveine.

—Certainement, il est bien gardé, répondit Polidor; chaque grille du parc a une serrure de première qualité et de plus on lèche pendant la nuit des chiens féroces. Mais les drogues ne generont pas; ils seront empoisonnés quand nous arriverons. Mon petit cousin leur aura donné des boulettes. Sur des empreintes qu'il a prises, j'ai fait fabriquer deux clés qui ouvrent, l'une, la porte du potager, et l'autre, celle de la chambre de la caisse. Nous serons introduits par mon petit cousin dans l'intérieur du château. Mais nous couperons une vitre avec un diamant de vitrier, afin de faire croire qu'une fenêtre nous a servi de passage. Mon petit cousin exige cela. Tu vois que c'est simple comme bonjour.

—Alors, nous travaillons dans une maison de commerce?

—Non, dans le château de ***. Tu sais que mon père en a été le concierge, que j'y ai été élevé, et que ce vieux fou de Charles Waldenstein, après m'avoir fait donner quelque instruction,

politique de cacher sa surprise et sa joie, reparti avec indifférence.

—Ceci est très grave! s'écria-t-il. Si les preuves que vous conservez très imprudemment tombaient entre les mains de ce scélérat, nous serions à sa merci. Sont-elles bien cachées?

—Elles sont en lieu sûr, répondit Clara Folaveine, soyez tranquille à cet

Marius ne souriait que de la bouche. —Ceci est très grave! s'écria-t-il. Si les preuves que vous conservez très imprudemment tombaient entre les mains de ce scélérat, nous serions à sa merci. Sont-elles bien cachées?

Annonces Nouvelles.

Lettres non Réclamées.

LISTES DES LETTRES restant dans le Bureau de Poste de Québec, le 5 NOVEMBRE 1868.

Si les lettres suivantes ne sont pas retirées sous SIX SEMAINES de cette date, elles seront envoyées au bureau des lettres mortes.

N. B.—Ceux qui demanderont quelques-unes de ces lettres sont respectueusement priés de demander "Lettres non réclamées."

Les numéros qui accompagnent quelques-uns des noms marquent le nombre de lettres à la même adresse.

- Basquet, Peter
Belanger, Dlle. J. E.
Binette, Pierre
Boisvert, Henriette
Bouvier, Louis
Boutin, Joseph
Boutin, Théo.
Boutin, Frs.
Bégin, Edouard
Belanger et Hennesse
Chapron, Geo.
Cadiot, Adèle
Chap. et Cie.
Chap. Louis
Cloutier, L. Arsène
Coriveau, Magloire
Chalifour, S. J.
Drouin, dame Honoré
Dey, Thoma
Desjardins, Stanislas
Desrosières Philomène
Dural, dame
Durocher, K. Kelly
Durocher, Joseph
Durocher, J. B.
Durocher, Théodore
Fouchette, Antoine
Furner, A.
Froelich, Pierre
Gravel & Frères
Giroux, Théophile
Gagnon, Olivier S.
Gagnon, Joseph
Gagnon, Adolphe
Gagnon, A. P.
Huet, Frs.
Isabelle, Dlle. Emma
Jouin, Emma
Julian, Emma
La Brosse, Miss Tilly
Lévesque, Dlle. Séraphine
Lévesque, Guyer
Lévesque, H.
Lévesque, Alphonse
Marion, J. Bte.
Molson, dame
Plante, Vincent
Poirier, Pierre
Poirier, J. B.
Poirier, John
Poirier, Frs. Pierre
Poirier, August
Query, Onésime
Raymond, E. A.
Roy, Philéas
Rousselle, Chs.
Rignier, Edmond
St. Pierre, Arthemise
St. Pierre, Gadiot.
JOHN SEWELL,
Maitre de Poste.
Bureau de Poste de Québec,
2 nov. 1868.

VENANT D'ÊTRE RECU

De "Cleopatra" de Londres:
50 DEMI-BOITES de Thé Congo.
100 do de Raisin de Valence.
100 do de Sultan.
A vendre par WILLIAM POSTON.
Québec, 6 nov. 1868.

GIN DE HOLLANDE.

GIN de Houtman, en Tonnes.
Gin de S. DeKuyper & Fils, en Tonnes.
Gin de S. DeKuyper & Fils, en Caisses Rouges et Vertes.
A vendre par WILLIAM POSTON.
Québec, 6 nov. 1868.

CHARBON ! CHARBON ! !

A vendre par le sous-agent:
Charbon de Newcastle.
Charbon de Sydney.
Charbon à Grille de Cumberland.
Gros Charbon Écossais à Poêle.
— AUSA —
Charbon de Lehigh Américain.
JOHN GIBLIN,
Bureau, coin de la Rue Dalhousie,
En face de l'Echange de Québec
Québec, 4 nov. 1868.—31

Compagnie du Richelieu.

LIGNE JOURNALIÈRE DE VAPEURS
KÉRIE
QUEBEC ET MONTREAL.

Le 1er et après le PREMIER MAI PROCHAIN, les Vapeurs "MONTREAL" et "QUÉBEC", laisseront le Quai Napoléon comme suit:
LE VAPEUR
MONTREAL,
CAPITAINE ROBERT NELSON
PARTIRA TOUS LES
LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS,
A QUATRE HEURES P. M.
LE VAPEUR
QUÉBEC,
CAPITAINE J. B. LABELLE,
PARTIRA TOUS LES
MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS.

PRIX DES PASSAGES:
CHAMBRE (Souper et Lit de Cabine
il plus) \$3.00
ENTREPONT 1.00
Les Billets de Passages seront vendus au Bureau sur le Quai. On ne peut s'assurer des Chambres qu'en prenant les Billets au Bureau.
CETTE COMPAGNIE ne sera responsable des espèces monnayées et autres valeurs qu'en autant que des connaissances exprimant leur valeur seront signés à cet effet.
J. E. DESCHAMPS,
Agent.
Québec, 29 avril 1868.

AUX MÈRES DE FAMILLE.

Poudre de Santé ! GUÉRISON CERTAINE POUR LES ENFANTS.

VOICI un médicament nouveau pour le public, mais connu depuis longtemps et qui n'a presque jamais manqué son effet. D'autres remèdes ne font qu'endormir momentanément le mal, CELUI-CI LE GUÉRIT.

Il ne contient ni Mercure ni Opium, ni aucun ingrédient nuisible.

MA POUDRE DE SANTÉ est en même temps un Tonic et un Sédatif puissant. On a vu les enfants les plus affaiblis et les plus émaciés reprendre en peu de jours par son usage, et quand tous les autres remèdes avaient fait, leur aspect, leurs forces, et leur embonpoint normale. Je puis affirmer, sans crainte de le voir démenti par les faits, que ses effets semblent quelquefois tenir du miracle, tant ils sont prompts et complets.

MA POUDRE DE SANTÉ est une combinaison de remèdes tous utiles dans les maladies des enfants et dont tous les praticiens se servent, mais qui, inconnus ou en certaine proportion, qui n'a été trouvée qu'après plusieurs années d'étude et d'essais, acquièrent une action dont l'expérience seule peut donner l'idée.

Tous ces remèdes sont réellement curatifs et inépuisables en même temps, et ma POUDRE DE SANTÉ peut s'administrer aux malades les plus jeunes enfants sans le moindre danger, même si, par inadvertance, on dépassait la dose prescrite.

Combien existe-t-il de remèdes dont on puisse en dire autant ? sont-ce les Narcotiques ? Il y a longtemps que j'ai compris qu'il existait un vide dans la médecine appliquée aux maladies du jeune âge. Ce vide, j'en eus l'avis par l'invention de MA POUDRE. Ceux qui en font usage ne subissent pas constamment les désappointements causés par les Narcotiques (remèdes dont l'opium est la base) où, parce qu'ils endorment les enfants, portent les mères à croire qu'ils éprouvent du malaise, mais qui, n'ayant fait qu'engourdir momentanément le mal, ne s'empêchent pas de reparaitre dès que leur effet est passé.

Sans doute ces remèdes NE TUENT PAS directement les enfants; mais comme ils ne font qu'endormir, qu'engourdir le mal sans le guérir, on peut dire avec vérité qu'ils laissent mourir les enfants sans secours, puisque leur effet n'étant pas réellement CURATIF, ils n'empêchent presque jamais la maladie de faire des progrès d'une manière d'autant plus dangereuse qu'ils sont moins sensibles. On croit que l'enfant prend du mieux parce qu'il dort, mais au bout de quelque temps, la maladie reparait sous une forme aggravée parce qu'elle n'a pas été attaquée dans sa source, et alors elle emporte l'enfant en quelques jours.

J'ai vu des exemples sans nombre des effets pernicieux, des remèdes qui endorment le mal sans le guérir et c'est ce qui m'a porté à étudier d'une manière approfondie les moyens non-seulement de guérir avec un remède les maladies des enfants, et de leur éviter ainsi tous ces cas non-compliqués de dérangement du système nerveux, ou de désordres dans les fonctions intestinales.

MA POUDRE A une action souveraine dans le cas de débilité générale, de constipation opiniâtre, de convulsions, de diarrhées de toutes sortes, de vomissements, etc. ESSAYEZ SEULEMENT ! Je l'affirme et le répète: il n'y a pas de danger possible.

Je tiens que ce qui se soit de trouver dans ma POUDRE la plus légère trace d'un ingrédient nuisible; mercure, opium, ou d'importer quel autre. Les narcotiques, quoiqu'en puisse dire, n'empêchent jamais le mal de se réveiller dès que leur effet cesse, et ils font dormir les enfants parce qu'ils les engourdissent; ma POUDRE DE SANTÉ les fait dormir FAIBLEMENT, mais elle les réveille.

Voilà des preuves de son immense supériorité! Pendant la dentition la POUDRE DE SANTÉ ramène les selles à leur état normal et prévient les inflammations, permettant ainsi même aux enfants faibles de passer cette période toujours critique avec un incomparablement moins de danger. Elle a un effet extraordinaire sur la dentition des enfants. En général quand un enfant cries, s'agite beaucoup et surtout dort peu, il n'y a pas à douter qu'il ne soit malade ou sur le point de l'être; quelques doses de ma POUDRE feront ordinairement disparaître tous symptômes alarmants.

Dans les fièvres éruptives, telles que la scarlatine, la rougeole, la variole, (picotte), elle rend le plus grand service en régularisant les selles et en maintenant l'équilibre dans les fonctions organiques.

LA POUDRE DE SANTÉ est aussi un remède exceptionnellement efficace dans la faiblesse d'estomac chez les adultes et dans la dyspepsie. Tous ceux qui souffrent d'acidités, de rapports aigres après le repas, et qui sont sujets aux brulures d'estomac après avoir mangé, ou qui sont incommodés de la pituite, en retireront de grands avantages. Deux à trois cuillerées à thé de cette poudre, prises dans un peu de vin d'opéra ou dans du lait, les guériront en quelques jours. Ces personnes ne doivent jamais faire usage de ce remède.

Dose pour les enfants:—Au-dessous de six mois, une demi-cuiller à thé par jour en deux fois, de six mois à un an, une cuiller à thé par jour, en deux fois; de un an à deux ans, une cuiller à thé deux fois par jour. Les doses peuvent être augmentées un peu dans les cas très-graves. On ne donne dans un peu de lait sucré. Aux enfants au sein, donner le sein aussitôt après avoir donné la Poudre.

L'argent sera remis si la Poudre ne procure aucun soulagement dans les maladies indiquées.

LA POUDRE DE SANTÉ est en vente chez John E. Burke, pharmacien et droguiste, dispensaire de Québec; place du marché de la Haute-Ville, et chez M. E. Brunet, pharmacien, coins des rues Craig et King, Faubourg St. Roch.

N. M. DEROME, St. Hyacinthe.

CERTIFICATS. LABORATOIRE DE CHIMIE. No. 42, Rue St. Jean, Montréal.

Je certifie avoir pris connaissance de la POUDRE DE SANTÉ préparée par M. N. M. Derome de St. Hyacinthe, et je puis assurer le public qu'elle ne contient ni narcotique, ni mercure, et la recommande comme sévèrement dans les cas pour lesquels elle est recommandée.

T. VENNÉR, Chimiste. St. Hyacinthe, 25 août 1868.

M. N. M. DEROME, Pharmacien. Mox cher Monsieur, Je suis très heureux de pouvoir vous témoigner publiquement ma reconnaissance pour la guérison de l'un de mes enfants indubitablement due à l'effet de votre POUDRE DE SANTÉ, qui a été réellement merveilleuse.

Ma petite fille, âgée de deux ans, était gravement malade depuis plus d'un an, et si remèdes, ni soins n'avaient le moindre effet sur son état. Fièvre constante et très-forte; diarrhée glaireuse et sanguinolente, selles fréquentes accompagnées de fortes douleurs d'intestins. Elle avait complètement perdu l'appétit et l'embonpoint.

Des la première dose de votre POUDRE DE SANTÉ, ses selles revinrent à l'état naturel, l'appétit est revenu, les douleurs ont cessé et elle était complètement guérie avant d'avoir fini la fiole que vous m'avez donnée.

Je regarde votre POUDRE comme un remède d'une efficacité extraordinaire.—F. X. VALLEÉ.
DE LA POUDRE DE SANTÉ préparée par M. N. M. Derome, pharmacien; la regardant comme un remède particulièrement efficace dans les maladies des enfants, et je certifie qu'elle ne contient ni narcotique, ni mercure, ni aucune substance nuisible quelconque.—Dr. FERRAULT.—Montréal, 29 oct. Québec, 6 nov. 1868.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec.

MARY WHELAN, Demanderesse, No. 1363, vs. WILLIAM DAWSON, Défendeur.
AVIS est par ces présentes donné que Mary WheLAN, épouse de William Dawson, fermier, de la paroisse de Laval, dans le sud-est district, dûment autorisée a institué une action en séparation de corps et de biens, contre son mari le dit William Dawson.

THOS. J. OLIVER, Québec, 15 oct. 1868.—1m.

ON DEMANDE UN HOMME capable de manufacturer du Coke. S'adresser à LAINE & Co., Ou à CARRIER & DAGNEAU, Lévis. Québec, 4 nov. 1868.—6f

ON DEMANDE UN ENGIN de seconde-main, de la force de 10 à 15 chevaux, avec une bouilloire perpendiculaire. S'adresser à LAINE & Co., Ou à CARRIER & DAGNEAU, Lévis. Québec, 4 nov. 1868.—6f

Résidence Privée de Première Classe A VENDRE. UNE Maison à deux logements, occupée par R. U. H. Wirtel, Ec., et située sur les Bemparts, avec un emplacement sur la Rue Hamel. La maison commande une des plus belles vues des environs de Québec. Elle contient deux appartements, et de plus une Cuisine et un Lavoir détachés du corps de logis. Il y a de plus des Étables et une Remise en très bon ordre. L'établissement contient aussi une Salle de Bains chauds et froids, des Cabinets d'aisances, etc., etc. Pour plus amples détails, s'adresser à E. G. CANNON, Notaire Public. Québec, 27 oct. 1868.—j.n.o

Banque de Québec. AVIS EST par ces présentes donné qu'un DIVIDENDE de trois et demi par cent sur le capital de cette Institution est déclaré pour le semestre courant de cette année et que ce Dividende sera payé à cette Banque en cette cité, le et après le 1er jour de Décembre prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés depuis le 15 jusqu'au 30 Novembre inclusivement. Par ordre du Bureau, J. STEVENSON, Caisier.

HARENG DU LABRADOR Célèbre Marque de Bartlett. 1,000 Quarts de Hareng. 400 Demi-Quarts. La qualité de ce Poisson est sans rivale. A vendre par T. FRASER & Co., Quai des Indes. Québec, 31 oct. 1868.—15j

CHANGEMENT DE COMMERCE. MME. JOHN VENNÉR 41, RUE ST. JOSEPH, 41.

LA soussignée informe ses amis et le public qu'elle a l'intention d'abandonner la ligne d'affaires pour les hommes, afin de consacrer exclusivement et d'augmenter son assortiment de marchandises de MARCHANDISES DE FANTAISIE à l'usage des Dames.

ELLE OFFRE EN VENTE A UNE IMMENSE RÉDUCTION SON STOCK

Drap Noir, Drap de Pilot, Bleu et Noir, Wilton, Seal Skin, Drap de Moscou et Beaver, Flanelle Unie et de Fantaisie, Couverts de Laine Blanche et de Couleur, Tweeds Canadien, etc., etc.

Ainsi qu'un choix varié d'autres articles trop longs à énumérer.

AVIS AUX PEINTRES. 20,000 PIÈCES DE TAPISSERIE. — AUSA — 500 Châles et Echarpes en Laine Noire, Blanche, Gris et de Fantaisie, à très bon marché. Un lot de Chemises de Flanelle, tout Laine, à 10c.

Mme. JOHN VENNÉR, No. 41, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 12 oct. 1868.

SOIERIES ET ETOFFES A ROBES.

MARDI PROCHAIN, LE 27 OCTOBRE.

NOUS offrons nos Soieries de Couleur et de Fantaisie, et notre assortiment d'Étoffes à Robes à une grande réduction propre à attirer l'attention publique. Cette vente comprendra l'assortiment complet de ces comptoirs, formant en tout un total de plus de vingt-cinq mille piastres, présentement de l'importation de cet automne et comprenant: Soie Noire Gros Grain, Gros de Suzet, Moiré d'Antique de toutes couleurs, Soie Glacée do do, Satins, nouvelles couleurs, Étoffes à Robes, Repps en Laine, nouvelles couleurs, Repps Épinglés, do do, Serges, do do, Winceys, do do, Textures Chinées, hautes nouveautés.

CLOVER & FRY. Québec, 24 oct. 1868.

SAVON. SAVON de Montréal et de Liverpool, en Boîtes, Do de Famille, en barre d'une livre, Do à Détacher, Do Brun de Windsor, Do de Miel de Gibb. A vendre par WILLIAM POSTON. Québec, 8 oct. 1868.

VENTE DE BON MARCHÉ DE MARCHANDISES SECHES CHEZ LEGER & RINFRET.

Mérinos Français tout Laine, depuis 2s. 3d. et plus, Wincey Brun et Gris depuis 6d. et plus, Etoffes de Goût pour Robes, depuis 9d. et plus, Velveteen Noir, depuis 2s. 3d. et plus, Flanelle Écossaise (tout laine), depuis 1s. 1d. et plus, Flanelle de Saxe, (tout laine), depuis 1s. 6d. et plus, Flanelle Blanche (tout laine), depuis 11d. et plus, Coton Jaune, depuis 3d. et plus, Shirting Blanc, depuis 5d. et plus, Indiennes de Couleur, depuis 5d. et plus, Coton Blanc à Draps de Lit, depuis 1s. 7d. et plus, Toile à Draps de Lit, depuis 2s. 9d. et plus, Toile à Serviette, depuis 6d. et plus, Chemises Faites, en Flanelle, depuis 6s. 10d. et plus, Chemises Blanches, depuis 6s. 10d. et plus, Nouvelles Echarpes Damoises, Nouvelles Echarpes dites "Duc d'Edimbourg."

CÉLÈBRES GANTS de Chevreau de Dent, Tweeds depuis 1s. 7d. et plus, Tweed Canadien tout Laine, depuis 2s. 10d. et plus, Tweed Écossais tout Laine, depuis 4s. 6d. et plus, Drap de Pilot, depuis 4s. 9d. et plus, Drap de Moscou, depuis 5s. 6d. et plus, Doeskin Noir pour Pantalons, depuis 4s. 4d. et plus, Drap Whitney, (de bonne qualité), depuis 4s. 10d. et plus, Couvertures de Lit, depuis 10s. 9d. et plus, Drap Noir, depuis 2s. 9d. et plus, Etoffes à Jupons, depuis 3s. 4d. et plus.

Ayant fait nos achats des Meilleurs Manufactures de France et d'Angleterre, nous sommes en état de vendre nos Marchandises de 10c à 20c pour cent meilleur marché que l'année dernière.

LEGER & RINFRET, No. 4, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Sept. 1868. Table with columns: DIRECTION, MALLES, CLOTURE, A. M. P. M.

ONTARIO. Ottawa, par chemin de fer, (a) 6.00 Province d'Ontario, (a) 6.00

QUÉBEC. Athabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours, (a) 6.00

Do de par vapeur, tous les jours, 3.00 Trois-Rivières, Sorel, Batiscan et Saint-Pierre-Berquet, tous les jours, par vapeur, 3.00

Leeds, Mégantic, tous les jours, 6.00 Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, mardi, jeudi et samedi, (a) 6.00

Rivière-Lois, par chemin de fer et Est, tous les jours (b) 11.00

MAI LES LOCALES. Saint-Anselme et le comté de Dorchester, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

Le comté de Saint-Jacques, tous les jours, 4.30

CORPORATION DE QUÉBEC.

ELECTIONS MUNICIPALES. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 4 nov. 1868.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la loi porte que tout électeur ayant les qualités voulues peut voter pour les candidats à la charge de maire dans un quartier seulement et si son nom se trouve inscrit sur plusieurs listes d'électeurs, il doit voter dans le quartier dans lequel il réside s'il a les qualités voulues, si non, ou s'il réside en dehors des limites de la cité, il doit déclarer par écrit sous son nom, au moins un mois avant l'élection, telle déclaration adressée au greffier de la cité, dans lequel des quartiers ou il a les qualités voulues, il entend voter pour tel candidat, à défaut de quoi, il est privé du droit de voter à l'élection du maire.

L'élection commencera le 15 de décembre prochain. L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

Québec, 5 nov. 1868.—14f

CORPORATION DE QUÉBEC.

BUREAU DES REVISEURS. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 4 nov. 1868.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Réviseurs, établi par la 3ème section de la loi de la section de l'Acte d'Incorporation de la Cité de Québec, par l'Acte 57, s'assemble le 15 novembre, pour de nouveau compter, à trois heures de relevée, à l'Hôtel-de-Ville, pour procéder en considération des listes des Électeurs Municipaux et entendre les personnes qui auront fait des réclamations touchant l'insertion ou l'omission des noms sur ces listes ou pour entendre les personnes demandant autorisation de quitter le jour en jour jusqu'à ce que toutes les listes des électeurs aient été révisées et arrêtées.

La correction de ces listes doit être achevée le dix décembre prochain, suivant les termes de la loi.

Le Bureau des Réviseurs commencera par le quartier Champlain et continuera par les quartiers St. Pierre, St. Louis, du Faubourg, Mont-Alm, St. Jean, Jacques Cartier et St. Roch.

Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

Québec, 5 nov. 1868.—14f

ELECTIONS MUNICIPALES. LISTES DES ELECTEURS.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 30 Octobre 1868.

AVIS PUBLIC EST par le présent donné que les listes des personnes qualifiées à voter aux Élections Municipales pour Maire et Échevins et l'autre des personnes qualifiées à voter pour Conseillers de Ville dans chacun des quartiers de cette cité, ont été déposées et seront ouvertes au Bureau du sous-agent pour l'insertion des citoyens, tous les jours, de NEUF heures du matin à QUATRE heures de l'après-midi, depuis le PREMIER jusqu'au QUINZE de NOVEMBRE prochain inclusivement.

Tout électeur qui désire faire ajouter son nom à ceux qui figurent dans les listes ou l'une ou l'autre des listes des Électeurs d'un quartier ou faire biffer un nom qui s'y trouve, doit en faire la demande par écrit et sous sa propre signature, en indiquant sa résidence et le nom de son quartier, et remettre cette demande au Greffier de la Cité, le ou avant le QUINZE NOVEMBRE, à QUATRE heures du soir.

AVIS public est en outre donné que suivant l'Acte d'Incorporation, l'élection aura lieu le 15 et le 16 de Décembre prochain, et qu'un électeur ne pourra voter sans avoir prêté ses cotisations au moins un mois avant l'élection.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

Québec, 30 oct. 1868.

AVIS PUBLIC.

Le soussigné informe tous les contribuables de la Cité, qui désirent voter à la prochaine Élection Municipale, qu'ils doivent avoir payé leurs cotisations le ou avant le 14 Novembre prochain, et qu'à défaut de paiement ils seront privés du droit de voter.

Il rappelle aussi l'attention de ceux qui n'ont pas encore payé leurs cotisations pour l'année courante et le semestre d'août expirant le 31 Octobre prochain, qu'ils seront poursuivis sans distinction et sans délai.

L. E. DORION, Trésorier de la Cité.

Québec, 29 oct. 1868.—15j

